

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, que lors de sa séance tenue le 11 décembre 2017, le conseil a adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Terrebonne pour l'année 2018 conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*.

Séances du conseil de la Ville de Terrebonne Année 2018

<u>Date</u>	<u>Endroit</u>
Le lundi 15 janvier	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 22 janvier	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 12 février	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 12 mars	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 26 mars	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 9 avril	Salle Leclerc du centre Guérin / 6900, rue Guérin
Le lundi 23 avril	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 14 mai	École Jeunes du Monde, 452, rue de Neuilly
Le lundi 4 juin	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 18 juin	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 9 juillet	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 13 août	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 10 septembre	Gymnase de l'école Marie-Soleil-Tougas / 3425, rue Camus
Le lundi 1 ^{er} octobre	Auditorium de l'école des Rives / 400, montée Dumais.
Le lundi 22 octobre	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 12 novembre	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 26 novembre	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre
Le lundi 10 décembre	Édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre

Toutes ces séances se tiendront à 19h30.

Cet avis est également disponible sur le site internet de la Ville de Terrebonne sous la rubrique « Avis légaux ».

Fait à Terrebonne, ce 20^e jour du mois de décembre 2017.

Le greffier,

Denis Bouffard, avocat
